



## Prises de positions récentes de la Fédération des Industries allemandes (BDI) sur les sujets d'actualité

Dans un contexte économique marqué par la pandémie, les pénuries, la hausse des prix de l'énergie, les tensions commerciales internationales et les impératifs de transition climatique, le BDI a pris récemment des positions fortes. Ses propositions reçoivent un écho particulier en Allemagne dans le contexte des négociations de coalition, alors que les partis concernés, notamment les Verts et le FDP, présentent de forts antagonismes sur les sujets de politique énergétique, commerciale et industrielle.

### 1. Le BDI soutient des conditions cadre favorables à la compétitivité de l'économie allemande

[Le BDI appelle à une politique industrielle allemande et européenne forte](#) dans son plan d'action pour la future coalition<sup>1</sup>, dans l'optique de renforcer la souveraineté dans les technologies critiques et d'encourager la numérisation et la décarbonation de l'industrie. Il soutient la hausse du financement de la recherche publique<sup>2</sup> et appelle les politiques d'innovation à se concentrer quelques missions « clairement définies ayant une grande importance sociétale, économique et technologique, et évaluables » (évoquant ainsi le principe des PIIECs).

#### [Souveraineté digitale](#)

Prenant acte du retard de l'Allemagne en la matière, le BDI plaide en faveur d'un **ministère du numérique. L'administration** (qui a montré ses faiblesses lors des inondations en NRW l'été dernier) **doit adopter elle-même massivement les outils numériques** (notamment le cloud) ; les PME allemandes devraient être beaucoup plus accompagnées dans leur numérisation. Les technologies de pointe doivent être développées avec l'aide de la puissance publique : **renforcement des initiatives du Bund dans l'IA et allègement du cadre réglementaire européen** pour ne pas freiner l'innovation pour l'IA industrielle, **subventionnement de la micro- et nanoélectronique**, création d'un **écosystème favorable à la blockchain, soutien aux projets universités-industriels sur le quantique**. Le Bund devrait **accélérer le déploiement d'une infrastructure numérique sûre**, notamment sur les composants critiques.

### 2. Le BDI plaide pour une action volontariste en faveur du climat

#### [Le patronat croit à la réalisation de la neutralité climatique en 2045 sous conditions](#)

Alors que les négociations de coalition et du paquet Fit for 55 sont engagées, le BDI a présenté, le 20 octobre, une [étude](#) intitulée « **sentiers climatiques 2.0** » qui appelle le futur gouvernement à fixer **un cap clair pour la protection du climat, laquelle « doit devenir une priorité absolue** », sous le pilotage direct « idéalement du chancelier fédéral ». Fait nouveau par rapport au [rapport](#) de 2018, **si l'objectif de neutralité climatique d'ici 2045 est extrêmement ambitieux, il est technologiquement réalisable et générateur de compétitivité via les innovations**. Les objectifs peuvent être atteints par une **action rapide et cohérente et un « turbo d'investissements publics et privés » massifs (860 Mds € d'ici 2030<sup>3</sup>)**. Le gouvernement devra concevoir et coordonner davantage sa politique climatique dans le cadre européen et international.

#### [Un soutien à la transformation écologique de l'économie](#)

Le BDI appelle à des **changements profonds et immédiats** dans tous les secteurs de l'économie. Fait notable, il propose d'accroître les **contraintes réglementaires** (quotas pour les carburants neutres, etc.), en plus du renforcement des mécanismes de marché (prix du CO2 notamment). Une plus forte **électrification des usages**,

<sup>1</sup> [#WirMachenZukunft: Prioritäten für die 20. Wahlperiode \(bdi.eu\)](#)

<sup>2</sup> Pour atteindre l'objectif de 3,5 % de dépenses de R&D en pourcentage du PIB.

<sup>3</sup> 50 Md€ pour l'industrie, 175 Md€ pour le bâtiment, 220 Md€ pour les transports et 415 Md€ pour l'énergie.

**le déploiement massif des EnR** (doublement d'ici 2030) **et la construction de réseaux de gaz et centrales à gaz** (H2 compatible, d'une capacité de 40 GW d'ici 2030), **une révolution dans la planification et l'approbation des infrastructures** (simplification, digitalisation, capacités supplémentaires des autorités administratives et judiciaires) **ou encore la généralisation des véhicules à propulsion alternative** figurent parmi les principales recommandations (cf. annexe 1). L'électrification croissante des procédés industriels augmentera, à elle seule, la demande d'électricité dans l'industrie de 63 Twh d'ici 2030 (l'équivalent des besoins actuels de la Suisse). Et d'ici 2045, cette tendance se poursuivra, d'où la nécessité de sécuriser l'approvisionnement d'électricité. **Sur l'hydrogène, les besoins sont estimés à 240 TWh en 2045, dont environ la moitié sera importée. Un accompagnement des entreprises est indispensable pour sécuriser le processus de transformation et leur compétitivité.** Des **mécanismes incitatifs** sont plébiscités<sup>4</sup>, avec le soutien de l'Etat (**50 Mds € d'ici 2030**, en plus des recettes issues du marché carbone<sup>5</sup>). Le BDI défend **l'allocation de quotas gratuits pour les entreprises soumises à l'ETS** et une **compensation du prix de l'électricité** dans l'attente d'une protection efficace contre les fuites carbone, en contrepartie d'un rehaussement du prix carbone dans le bâtiment et les transports.

[Le BDI exprime des fortes réserves sur le MACF, même si une partie de ses membres \(électro-intensifs\) y sont sensibles.](#) Les motifs sont connus : perte de compétitivité à l'export, craintes de rétorsions commerciales, outil bureaucratique ; impact faible sur le climat à l'échelle mondiale. De ce fait, la proposition de club climatique international répond en partie à ces craintes, et ce d'autant plus que, pour le BDI, la COP-26 n'est pas parvenue à réaliser d'avancée majeure.

[Un appel à la baisse de la taxe sur l'énergie face à l'augmentation des prix de l'énergie.](#) Pour le BDI, les prix élevés de l'électricité « nuisent massivement à l'industrie allemande » : il appelle ainsi à une **protection plus efficace de l'industrie, en particulier des PME à forte intensité énergétique** et à une **réduction sensible de la taxe sur l'électricité au taux d'imposition minimum de l'UE.**

### 3. Le BDI souhaite une politique commerciale et de concurrence moins naïve

[Le BDI est favorable à un renforcement des compétences européennes en matière de commerce et d'investissement.](#) tout en se montrant critique sur la politique de concurrence actuellement menée par la Commission qui fait échec à l'émergence de champions européens. Le BDI appelle à la refonte de l'OMC, l'estimant nécessaire pour surmonter la crise du multilatéralisme mais privilégie à court terme **la conclusion rapide des accords de libre-échange (ALE)**, regrettant le retard pris pour la ratification du CETA. Il soutient sans surprise la conclusion rapide de l'accord avec le Mercosur. Il estime nécessaire de se rapprocher des Etats Unis pour travailler à la résolution des conflits et au démantèlement de nouvelles barrières commerciales.

[Relations commerciales avec la Chine et les Etats-Unis.](#) Le BDI appelle l'Europe à poursuivre sa politique de manière plus stratégique pour préserver son autonomie. Le président du BDI s'est alarmé récemment des conséquences des tensions entre les États-Unis et la Chine et a dénoncé fermement les lois à portée extraterritoriales. Dans un scénario extrême, les entreprises allemandes pourraient être confrontées à une situation de découplage des marchés dans lesquels elles opèrent. Le cas des semi-conducteurs illustre cette problématique, les entreprises de semi-conducteurs comme Infineon et ASML ayant suspendu la livraison de certains produits à la Chine sous la pression des États-Unis. **Vis-à-vis des Etats-Unis, il appelle à la prudence afin d'éviter les mesures de rétorsions mais recommande de développer le rôle international de l'Euro.** En parallèle il propose, dans son plan d'action publié le 3 novembre<sup>6</sup>, d'« affronter résolument **la Chine en tant que concurrent systémique** ». Il estime « inacceptable » l'asymétrie dans l'ouverture des marchés entre UE et Chine et ne voit pas en l'accord d'investissement UE-Chine une solution<sup>7</sup>. Dans un contexte d'intensification des sanctions extraterritoriales imposées aux entreprises européennes, **le BDI prend dans un document de juillet 2021 une position plus ferme vis-à-vis des autocraties que celle du ministère de l'économie** prônant une « coexistence responsable. »

Claire THIRRIOT-KWANT

<sup>4</sup> Carbon contracts for difference (6 Md€), subventions à l'investissement à hauteur de 40 %, contrats d'achat direct d'électricité PPAs, par exemple pour les secteurs de l'aluminium, du zinc ou du cuivre.

<sup>5</sup> Autres sources de revenus proposées : augmentation d'un point de TVA (12 Md€), une taxe climatique sur la consommation finale d'acier ou de ciment (6 Md€) ou une nouvelle dette annuelle de 0,5 % du PIB (20 Md€).

<sup>6</sup> [#WirMachen Globalisierung: Empfehlungen für die 20. WP \(bdi.eu\)](#)

<sup>7</sup> La fédération estime par ailleurs que les **entreprises allemandes respectent les normes de contrôle des exportations les plus strictes au monde** et appelle à harmoniser davantage les pratiques de contrôle dans l'UE, ciblant particulièrement la Chine.

## Annexe

### Annexe 1 – Présentation sectorielle des principales recommandations du rapport BDI sur le climat



### Annexe 2 – Lignes directrices formulées par le BDI pour les entreprises allemandes opérant à l'international

Les principes suivants sont destinés à servir de cadre d'orientation pour l'engagement mondial à l'étranger des entreprises industrielles allemandes représentées dans les associations membres du BDI. Selon le BDI, elles ne remplacent pas les discussions différenciées sur les « lignes rouges » de l'engagement de l'industrie allemande à l'étranger. Dans l'ensemble, il s'agit d'acquiescer et d'obtenir une « licence d'exploitation » dans un environnement politiquement difficile, notamment dans les pays à régime autocratique.

1. L'activité commerciale ne peut se fonder que sur une **matrice de valeurs propres à la démocratie libérale**.
2. Le **respect des droits des femmes et des hommes, et des travailleurs**, ainsi que la **condamnation du travail des enfants et du travail forcé** doivent être au cœur des considérations dans le processus de prise de décision des entreprises.
3. Les entreprises doivent assumer la **responsabilité sociale** dont elles se réclament par leur conscience des avantages de l'économie sociale de marché.
4. Le **développement durable** est un objectif majeur à considérer dans le projet global des entreprises, avec notamment le **respect des 17 objectifs de l'ONU et de l'Accord de Paris sur le climat**.

5. Les entreprises s'engagent à maintenir **transparence et intégrité** dans leurs activités, **en évitant toute corruption**.
6. Les entreprises sont convaincues des avantages procurés par l'ouverture des frontières au commerce, dans un **cadre régulé à l'échelle mondiale par l'OMC**.
7. Le soutien d'une politique de **croissance inclusive avec une répartition entre riches et pauvres** est essentiel dans le développement de l'activité commerciale.

### **Annexe 3 : Exigences du BDI relatives aux lignes directrices de la politique économique extérieure allemande et européenne du point de vue des milieux économiques**

1. Les régimes politiques doivent être capables d'**assurer le fonctionnement des organisations internationales et des systèmes juridiques**, pour rendre efficace le rôle des entreprises dans le progrès social (valeurs libérales et normes environnementales).
2. **Les interventions politiques dans les relations économiques doivent avoir une base juridique solide**. Le BDI salue à ce niveau la mise en place du nouveau mécanisme européen de sanction des violations des droits de l'homme<sup>8</sup> qui « va dans la bonne direction » en établissant un lien juridiquement sûr entre infraction et sanction.
3. **Les sanctions imposées doivent toujours être le fruit d'une décision commune**, dans le respect de l'économie de marché et de l'État de droit, afin de ne pas mener à l'isolement mutuel. Le BDI appelle ici également à toujours prendre en compte les éventuelles mesures de rétorsion de l'autre partie doivent toujours être prises en compte.
4. **D'éventuelles mesures restrictives ne doivent être actées que s'il existe une stratégie nette de sortie de sanctions**, avec des conditions de retrait préalablement établies.
5. **La mise en place d'éventuelles sanctions doit prendre en compte leur impact sur les différents objectifs en jeu** (notamment les conséquences sociales ou la protection de l'environnement et du climat), particulièrement lorsqu'elles risquent de conduire à une rupture de liens entre États.
6. **La mise en œuvre des normes juridiques doit constituer une priorité dans le marché intérieur de l'UE**. Le BDI propose la création d'un mécanisme européen d'état de droit<sup>9</sup> ainsi que celle d'un « département de conformité européenne ».
7. Comme les exigences élevées des entreprises allemandes (notamment le niveau de formation) attirent les pays en développement et émergents, **les coopérations allemandes et européennes au développement doivent être compatibles avec les objectifs démocratiques européens**.
8. **L'UE doit devenir souveraine dans sa politique étrangère et économique, également vis-à-vis des États-Unis**. Les sanctions extraterritoriales américaines contre les entreprises européennes démontrent actuellement la capacité d'action limitée de l'UE, et la nécessité pour l'UE de développer des outils pour se protéger des sanctions extraterritoriales, via un statut de blocage opérationnel ou encore un instrument anti-coercition par exemple.

<sup>8</sup> La mise en place de ce nouveau mécanisme pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les sanctions extraterritoriales, avec le projet de révision du règlement de blocage de 1996 et le développement d'un instrument anti-coercition, réflexions particulièrement d'actualité dans le cadre de l'imposition de sanctions américaines dans le différend relatif au gazoduc Nordstream 2.

<sup>9</sup> En décembre 2020, l'Union Européenne a adopté un mécanisme de conditionnalité des fonds européens au respect de l'état de droit. Ainsi, si un pays se rend coupable de violations de l'état de droit, l'UE peut décider de suspendre les différentes aides financières à destination de cet État. Toutefois, la mise en œuvre de ce mécanisme est aujourd'hui retardée par certains blocages politiques et judiciaires.

9. **Le renforcement de l'euro par rapport aux autres monnaies constitue un outil pour réaffirmer le rôle de l'Europe** dans les paiements internationaux à long terme. Le BDI propose ici l'introduction d'un euro numérique.
10. **Il convient d'attirer davantage d'industries et de technologies d'importance stratégique en Europe** (type PIIECs) via davantage de soutien public<sup>10</sup>.
11. **La prise de décision à la majorité est indispensable** pour contrebalancer le poids des pays autocratiques dans la politique extérieure européenne.
12. **Une approche coordonnée entre pays partageant la même vision et les mêmes valeurs se révèle essentielle** et d'ailleurs favorisée par la réactualisation des relations transatlantiques à travers le G7.

---

<sup>10</sup> À ce titre, dans un document de position sur la politique générale de la Chine datant du 9 janvier 2019, le BDI appelait une augmentation du budget recherche (doublement du budget R&D de l'Union Européenne, soit 160 milliards d'euros d'ici 2026).